

N° 17 – 28 juillet 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

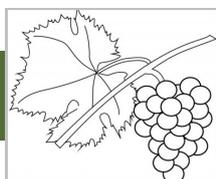
Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : Légère progression de la fréquence des parcelles avec symptômes sur grappes.

Mildiou : Vignoble toujours très sain.

Tordeuses : Fin de vol imminent. De rares perforations observées.



STADES PHENOLOGIQUES



Les grappes sont maintenant bien fermées.

Les toutes premières baies vérees ont été observées dans des parcelles de noirs. Ce phénomène devrait progressivement se généraliser dans les prochains jours.

Comme souvent à ce stade de la campagne, du « cochonnage » (baies expulsées, ramollies et colorées) est également observé dans les grappes compactes de Pinot noir et de Meunier.

Si les 3-4 jours d'avance observés les semaines précédentes subsistent, le début de la véraison devrait vraisemblablement être observé début août. Pour rappel, le stade 35 « début véraison » est acquis quand une grappe sur deux présente au moins une baie véree.

Chardonnay, Pinot noir et Meunier : stade 33 "fermeture de la grappe".

Premières baies vérees observées au vignoble

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 20 au 24 juillet sur 163 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





TORDEUSES

Situation

La fin de vol de la deuxième génération de Cochylis et d'Eudémis est imminente.

L'activité de ponte a été de faible intensité sur les différents réseaux d'observation, en zone confusée comme en zone non confusée. Sur le réseau RSBT (182 parcelles), au total, ce sont 26 œufs qui ont été observés, sur 10 parcelles différentes.

De rares perforations sont signalées au vignoble. Sur le réseau RSBT, seules 2 perforations ont été observées pour le moment.

Analyse du risque

Le vol se termine. Risque pour les tordeuses de 2^{ème} génération très faible.

Un dernier point sera fait dans le prochain bulletin.



MILDIOU

Situation

La situation est toujours aussi calme et bien maîtrisée.

Sur le réseau RSBT, la fréquence de parcelles concernées par la présence de taches sur feuilles reste stable aux alentours de 30 %. Toutefois, il faut relativiser ce chiffre qui peut paraître élevé au regard de la situation au vignoble : il s'agit de parcelles où il a été observé au moins une tache sur feuille depuis le début de la campagne 2015, le plus souvent en début de saison, et dans lesquelles bien souvent, aucun autre symptôme n'a été vu par la suite.

Si on prend chaque semaine séparément, le pourcentage de parcelles dans lesquelles des symptômes sur feuilles sont vus est très faible. Pour la semaine dernière (20 au 24 juillet), seulement 1 % de parcelles étaient concernées par la présence d'au moins une tache sur feuille.

Les faibles précipitations enregistrées depuis le 24 juillet ont pu être à l'origine de nouvelles contaminations. La sortie théorique de taches sur feuilles est prévue à partir du 31 juillet.

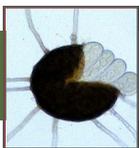
Analyse du risque

A ce stade avancé, le risque épidémiologique mildiou à l'échelle du vignoble peut être écarté.

Les grappes étant bien fermées et proches du stade « début véraison », le risque de nouvelles contaminations de mildiou sur baies peut être considéré comme nul.

Sur feuilles, les symptômes devraient se limiter aux jeunes feuilles, que les prochaines opérations de rognage et écimage permettront d'éliminer en grande partie.

La protection peut donc être suspendue.



OIDIUM

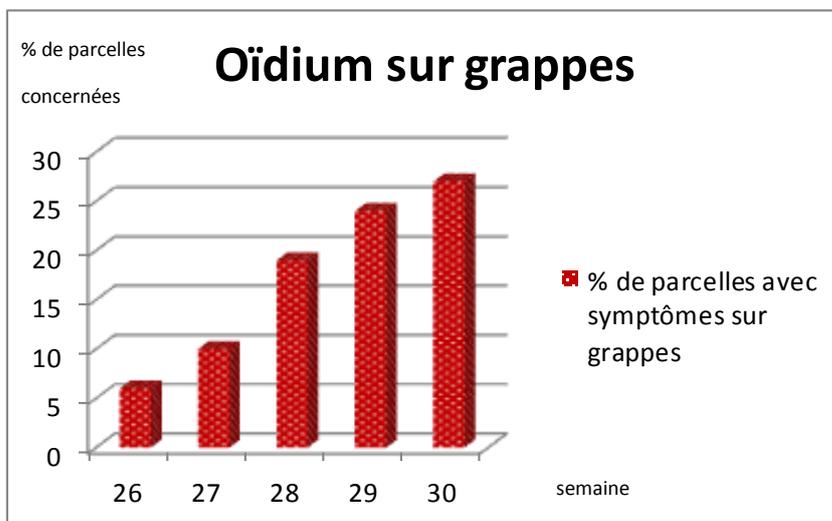
Situation

5^{ème} semaine d'observations sur grappes au vignoble.

Le nombre de parcelles touchées continue de progresser légèrement.

Sur le réseau RSBT, tous cépages confondus, la fréquence de parcelles concernées par la présence de symptômes sur grappes est passée de 24 % le 17 juillet à 27 % le 24 juillet.

L'intensité des symptômes (nombre de baies touchées par grappe) reste faible pour l'instant.



Cette situation est le résultat du fort risque épidémique qui règne au vignoble depuis le début de la campagne.

Analyse du risque

La réceptivité à de nouvelles contaminations sur grappes peut maintenant être considérée comme nulle.

Vérifiez une dernière fois cette semaine ou en tout début de semaine prochaine l'état sanitaire de vos parcelles (50 grappes, en effectuant un aller-retour dans la parcelle).

Règles de décision pour la fin de la protection :

- moins de 10 % de grappes touchées : la protection a maintenant due être arrêtée
- 10 % ou plus de grappes touchées : prise en compte du risque oïdium jusqu'à début véraison.



Symptômes sur grappes.



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, CSGV et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.